



Info-GT



**VAUX-
SUR-
SÛRE**

**GT 5
30 mai 2013**

Dans ce numéro :

De quoi parle-t-on ce soir ?	1
Les constats mis en avant par le diagnostic	1 et 2
Exemples de projets	2
Quelques mots clés	2
Exemple de projet	2
Ce que vous avez dit en matière d'eau, de paysage, d'environnement, de biodiversité et de pollutions diverses	3

THEME: Environnement

La protection de la nature et de l'environnement sont encore à finaliser dans les domaines de l'aménagement, de la sensibilisation et des changements de comportements.

Quelles sont les priorités à mettre en œuvre pour répondre à ce vaste programme ?

De quoi parle-t-on ce soir ?

Dans le langage commun, on arrive mal à distinguer les concepts de «nature» et d'«environnement». Ces termes sont souvent confondus...

La nature peut être comparée au système écologique du monde ou d'une localité particulière. En somme, c'est la flore et la faune que tout endroit possède.

L'environnement, par contre, se réfère à la périphérie immédiate de l'homme. Cela peut être l'environnement biologique ou

chimique de l'homme aussi bien que culturel ou social. L'environnement peut donc être naturel et culturel à la fois.

Au XXI^e siècle, la protection de l'environnement est devenue un enjeu majeur, en même temps que s'imposait l'idée de sa dégradation à la fois globale et locale, à cause des activités humaines polluantes. La préservation de l'environnement est l'un des trois piliers du développement durable. C'est aussi le

7^e des huit objectifs du millénaire pour le développement, considéré par l'ONU comme «crucial pour la réussite de autres objectifs énoncés dans la Déclaration du Sommet du Millénaire».



Les constats mis en avant par le diagnostic

EAU

- Vaux-sur-Sûre présente un réseau hydrographique assez riche avec comme élément principal **la Sûre** traversant le Sud de la commune. Ces innombrables ruisseaux sillonnant la commune confèrent **une qualité paysagère** toute particulière.
- D'une manière générale, ce sont surtout **les zones humides**, en moindre mesure **les bois de feuillus**, qui représentent les milieux naturels les plus intéressants d'un point de vue écologique. Il convient donc de préserver les unités écologiques de grande valeur présentes sur le territoire communal.
- La commune participe à **deux Contrats de rivière**: celui de Haute Sûre et celui de l'Ourthe et affluents.

- Une attention particulière doit être apportée à la **protection**

de la qualité des eaux de surface et souterraines (agriculture et urbanisation).

- **La gestion de la zone inondable** est problématique (en partie la zone de loisirs « Fagne Wéry » et quelques petites zones d'habitat à caractère rural de Vaux-sur-Sûre et Nives).
- **L'assainissement collectif couvrira à terme 38 % de la population** de Vaux-sur-Sûre. Une seule des trois stations d'épuration prévues est en fonction (celle de Vaux-sur-Sûre) et on attend la construction de celles de Rosières et de Sibret. Il restera à trouver des solutions pour tous les autres habitants qui sont repris en zone d'épuration individuelle.

PAYSAGE

- Plusieurs zones ont été iden-

tifiées comme **paysages très remarquables** (vallée au paysage agricole ouvert au Sud de Lescheret et paysage forestier au Nord-Ouest de Rosières).

- Malheureusement, **la ligne à haute tension** surplombe les villages d'Assenois, Bercheux, Cobreville, Clochumont, Remichampagne, Villeroix et provoque **un impact visuel négatif**.
- Au niveau paysager, il y a **plusieurs enjeux** à Vaux-sur-Sûre: les impacts de l'évolution de l'agriculture; l'évolution des zones boisées; le maintien et la reconstruction des haies, alignements d'arbres et arbres isolés; l'accompagnement du développement des villages, des activités, des infrastructures et des équipements; la réflexion autour du développement éolien et la valorisation touristique.

Les constats mis en avant par le diagnostic (suite)

ENVIRONNEMENT

- Vaux-sur-Sûre fait partie du **Parc Naturel Haute Sûre Forêt d'Anlier** qui concrétise de nombreux projets sur la commune.
- La mise en œuvre du **réseau Natura 2000** constitue une opportunité de gestion et de restauration de milieux écologiques intéressants bien que le réseau ne couvre que 7,5 % du territoire communal.
- Vaux-sur-Sûre dispose d'une convention « **Bords de Routes** » et d'une convention « **Combles et Clochers** » avec la Région wallonne. En 2011, elle a également choisi d'adhérer au **plan Maya**.
- Depuis 2011, le Conseil Communal des Enfants organise l'opération « **Un enfant, un arbre** ».
- La commune présente des sols aptes à développer une sylviculture productive.
- Une particularité de la forêt communale est qu'elle est à **majorité résineuse** (épicéas et douglas).
- De nombreux terrains repris en zone forestière ont été déboisés et sont actuellement destinés à l'agriculture (285,7 ha). Le phénomène inverse est également rencontré (zone agri-

cole boisée) mais de manière légèrement moins importante (201,2 ha). Un enjeu est la **réorganisation de l'agencement spatial entre zones agricole et forestière** en intégrant les contraintes agronomiques, sylvicoles et paysagères.

DECHETS

- En 2010, avec une production totale de déchets de 544 kg/EH/an, la situation est qualifiée de **relativement bonne à Vaux-sur-Sûre**, alors que la moyenne AIVE est de 612 kg/EH/an. Le chiffre communal est en diminution de 4 % par rapport à 2009.

Quelques mots clés

Réseau écologique : se définit comme étant l'ensemble des habitats et des milieux de vie qui permettront d'assurer la conservation à long terme des espèces sauvages sur un territoire.

Structure Ecologique Principale (SEP) : globalise les différentes zones ayant un intérêt biologique actuel ou potentiel. Ces zones sont nécessaires pour garantir le fonctionnement d'habitats et la conservation d'espèces à forte valeur patrimoniale.

Sites de Grand Intérêt Biologique (SGIB) : représentent le cœur de la structure écologique principale : ils abri-

ent des populations d'espèces et des biotopes rares ou menacés ou se caractérisent par une grande diversité biologique ou un excellent état de conservation. Véritables noyaux de diversité biologique, ils sont indispensables pour organiser l'ossature du réseau écologique.

Réserve naturelle domaniale : Dans le but de sauvegarder les territoires présentant un intérêt pour la protection de la flore et de la faune, des milieux écologiques et de l'environnement naturel, ces territoires peuvent être érigés soit en réserves naturelles, intégrales ou dirigées, soit en réserves forestières, les réserves naturelles peuvent être soit domaniales, soit agréées.

Natura 2000 : concrétise la mise en œuvre des Directives européennes «Oiseaux» et «Habitats». Ces Directives visent à protéger un certain nombre de populations d'espèces et des biotopes considérés comme importants à l'échelle européenne et pour lesquels il faut garantir un état de conservation favorable.



Source :
« La biodiversité en Wallonie »

Exemple de projet



Les liens se tissent et s'entretiennent entre le Collège d'Enseignement Moyen du village de Malem-Hodar, au Sénégal, et l'Institut Saint-Julien-Parnasse d'Auderghem.

Ces écoles, jumelées, partagent depuis 2006 un projet commun : «Malem-Auder». Chaque édition s'articule autour d'un thème (les déchets, la question des migrations, la mobilité scolaire et, cette année, le commerce équitable) et s'étale sur une période de 15 mois, au cours de laquelle jeunes et enseignants entrent en réflexion et en action. André Petithan, professeur de français à l'Institut Saint-Julien et cheville ouvrière du projet : «La thématique est traitée de part et d'autre et, forcément, avec des lunettes différentes, en fonction des réalités de chacun. Il y a comme une distorsion entre nos sujets de préoccupations ici et ce que eux connaissent et vivent là-bas. L'empreinte écologique ou le commerce équitable, par exemple, sont des notions à la mode chez nous, mais qui, chez eux, sont très mal connues, même des enseignants.»

Ces lunettes, différentes, s'échangent et se confrontent tout au long du projet, et plus concrètement lorsque les Belges se rendent à Malem-Hodar pour rencontrer les jeunes sénégalais et participer à des réalisations concrètes grâce aux fonds récoltés en Belgique. Un petit groupe de Sénégalais a également fait le voyage en Belgique, une fois seulement. Un autre est attendu fin de cet été.

Source : www.malem-auder.org



Ce que vous avez dit en matière d'eau, de paysage, d'environnement, de biodiversité et de pollutions diverses

EAU

La population estime que **l'eau est une véritable richesse** pour la commune tant au niveau de sa quantité que de sa répartition sur tout le territoire.

Néanmoins, les participants déplorent le manque de protection des sources et captages, le manque d'information sur les waterings ainsi qu'une méconnaissance de la qualité réelle de l'eau.

Ils proposent la récolte des eaux de pluie, l'utilisation des sources en cas de sécheresse, l'identification de toutes les sources et de tous les puits (afin de pouvoir mieux les protéger) et l'entretien des cours d'eau.

Enfin, il est rappelé que les eaux usées de Sibret et Juseret ne sont pas épurées. Le lagunage est une solution que la population souhaite que l'on étudie.

PAYSAGE

Les habitants de Vaux-sur-Sûre estiment que **les paysages sont des atouts à valoriser** pour le tourisme notamment.

Malheureusement, la présence de lignes à haute-tension (ex. Clochumont), d'éoliennes et de traceurs solaires dégradent de plus en plus le paysage.

Il est proposé de planter des feuillus et de promouvoir les haies d'espèces indigènes et les arbres fruitiers.

ENVIRONNEMENT

De nombreux acteurs de l'environnement travaillent sur le territoire de Vaux-sur-Sûre mais les participants soulignent le manque de coordination entre eux-ci.

Ils regrettent également le manque d'intérêt des citoyens dû, sans doute, au manque d'information en général. Ils souhaitent ainsi **des efforts en matière d'information et de communication** (sur la faune, la flore, les

zones protégées, les réserves naturelles, Natura 2000, les alternatives aux pesticides, le plan Maya, l'écharonnage...).

BIODIVERSITE

Le nouveau code forestier met en avant la multifonctionnalité de la forêt. Il souligne également l'importance de son développement durable qui implique, entre autre, un équilibre entre les peuplements résineux et les peuplements feuillus.

A Vaux-sur-Sûre, les habitants reconnaissent la rentabilité économique des résineux mais ils estiment que les feuillus signifient qualité, tourisme et biodiversité. Il s'agit de **trouver ici le bon équilibre**.

La population déplore également la disparition des haies, la menace des espèces invasives (coccinelles, plantes invasives...), l'érosion des sols et le non-respect de la fauche des charbons.

La question de la création d'un cercle horticole est posée.

POLLUTIONS DIVERSES

Diverses pollutions ont été pointées par les participants.

Pour commencer, il y a la pollution sonore causée par l'autoroute.

Ensuite, la pollution lumineuse ouvre le débat entre sécurité et économie d'énergie.

Enfin, **le salage des routes et la présence de nombreux déchets sur les bords de routes et à l'entrée des bois** (et particulièrement sur la route du parc à containers) sont des pollutions pour lesquelles la population souhaite des solutions (distribution de filets, prévention, répression, aménagements...?).



Parc naturel
Haute-Sûre Forêt d'Anlier



Opération de développement rural de la Commune de Vaux-sur-Sûre



Administration communale de Vaux-sur-Sûre
Chaussée de Neufchâteau 36
6640 VAUX-SUR-SURE
Tel : 061 25 00 00



Fondation rurale de Wallonie Agent de développement
Rue de France, 19A - Emilie DUBOIS
6730 Tintigny - Stéphane GUEBEN
Tel : 063 440 202
Fax : 063 440 209



Bureau d'études SPRL LACASSE-MONFORT
Carine MARQUET, auteur de programme
Thier del Preux I à 4990, LIERNEUX
Tel : 080 418 681
Fax : 080 418 119

Pour en savoir plus...

- « La biodiversité en Wallonie » - DGO3 - Portail Wallonie
[Télécharger le document](#)
- « Stratégie nationale de la Belgique pour la Biodiversité 2006-2016 » - DG Environnement du SPF "Santé Publique, Sécurité de la chaîne alimentaire et Environnement"
[Télécharger le document](#)
- « Références officielles de promotion de la Nature en Wallonie » - Asbl Education-Environnement
[Télécharger le document](#)
- Déclaration de politique régionale wallonne
[Télécharger le document](#)
- Focus sur la commune, UVCW
[Télécharger le document](#)

Retrouvez-nous sur
le Web :
BLOG
www.pcdr-vaux-sur-sure.be

Rappel du calendrier

- **Lundi 06 mai - Agriculture**
(exploitations, environnement, terres agricoles, diversifications et ventes, potentiel énergétique...)
- **Mercredi 15 mai - Sécurité routière**
- **Mardi 21 mai - Energie**
(à l'échelle de la Commune, à l'échelle des ménages, énergies renouvelables...)
- **Jedi 23 mai - Grandir et s'épanouir**
(enfance, jeunesse, vie associative)
- **Jedi 30 mai - Environnement**
(eau, biodiversité, forêt, prairies, haies, pollutions...)
- **Mercredi 05 juin - Cadre de vie**
(logement, développement des villages, patrimoine, mobilité douce)
- **Jedi 13 juin - Economie**
(économie, emploi, commerce, tourisme...)
- **Jedi 20 juin - Vieillir et s'épanouir**
(aînés, maintien à domicile, logement, santé...)